

Apprentissage : mode d'emploi



> 1 diplôme
> 1 métier
> 1 salaire

L'APPRENTISSAGE est une formation à 3 entre :

- L'APPRENTI
- L'ENTREPRISE
- LE CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS

L'APPRENTISSAGE, c'est..

- > Un contrat de travail
- > Un statut de salarié et les mêmes droits et devoirs comme tout autre salarié (notamment pour la retraite)
- > Une première expérience professionnelle et une insertion dans le monde du travail

LA REMUNERATION DE L'APPRENTI

Salaire minimum légal en % du SMIC
pour la préparation d'un diplôme de niveau V (CAP, BEP)

Age du jeune	Rémunération (décret de 1992)		
	Année d'exécution du contrat	Général	Coiffure
16 - 17 ans	1ère année	25 %	27 %
	2ème année	37 %	39 %
	3ème année	53 %	55 %
18 - 20 ans	1ère année	41 %	43 %
	2ème année	49 %	51 %
	3ème année	65 %	67 %
21 - 25 ans	1ère année	53 % *	55 %
	2ème année	61 % *	63 %
	3ème année	78 % *	80 %

* pourcentage du SMIC ou du SMC si plus favorable

INSTITUT DES METIERS DE L'ARTISANAT

Nos 2 sites de formation



SITE BEAUVAIS
11, rue Léonard de Vinci
P.A.E. du Tilloy - BP 10691
60006 Beauvais cedex
Tél. : 03 44 02 21 16



SITE COMPIEGNE
3, rue Joseph Cugnot
ZAC de Mercières
60471 Compiègne cedex
Tél. : 03 44 23 47 77



Chambres de Métiers et de l'Artisanat

Oise
Institut des Métiers de l'Artisanat

➕ Pour plus d'informations : www.cma-oise.fr
↳ Espace jeunes



Chambres de Métiers et de l'Artisanat

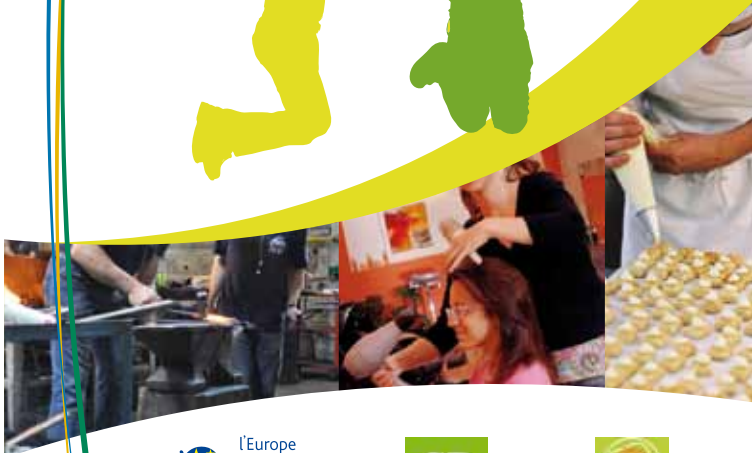
Oise
Institut des Métiers de l'Artisanat

Institut des Métiers de l'Artisanat

FORMATIONS en ALTERNANCE

Métiers de bouche / Coiffure / Maréchalerie

> 1 diplôme
> 1 métier
> 1 salaire



Le pôle alimentation

Une formation entre passion et gourmandise

B OULANGERIE

- CAP** Boulanger (niveau V)
- Mention Complémentaire**
Boulangerie spécialisée (niveau V)
- Connexe** Pâtisserie (niveau V)
- BP** Boulanger (niveau IV)

P ATISSERIE

- CAP** Pâtissier (niveau V)
- CAP** Chocolatier - Confiseur (niveau V)
- Mention Complémentaire**
Pâtisserie glacerie chocolaterie confiserie spécialisées (niveau V)
- Connexe** Boulanger (niveau V)
- BTM** Pâtissier confiseur glacier traiteur (niveau IV)



B BOUCHERIE

- CAP** Boucher (niveau V)
- BP** Boucher (niveau IV)

C HARCUTERIE TRAITEUR

- CAP** Charcutier - Traiteur (niveau V)
- Mention Complémentaire**
Employé traiteur (niveau V)
- BP** Charcutier - Traiteur (niveau IV)

P OISSONNIER

- CAP** Poissonnier (niveau V)

Le pôle coiffure

Une formation entre mode et beauté

C OIFFURE

- CAP** Coiffure (niveau V)
- Mention Complémentaire**
Coloriste Permanentiste (niveau V)
Styliste Visagiste (niveau V)
- BP** Coiffure (niveau IV)
- BM** Coiffure (niveau III)



Le pôle maréchalerie

Une formation entre tradition et innovation



M ARECHALERIE

- CAPA** Maréchalerie (niveau V)
- BTM** Maréchal-ferrant (niveau IV)

La voie professionnelle s'ouvre à vous dès 15 ans

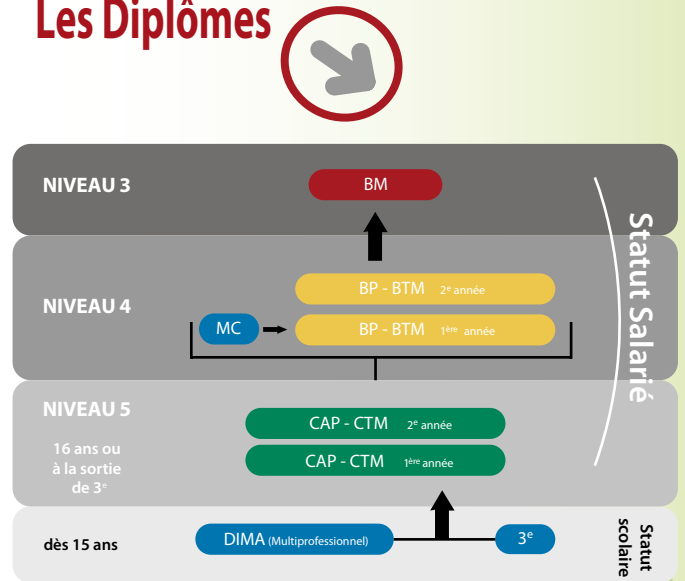
DIMA

Dispositif d'Initiation aux Métiers en Alternance

Il permet à des élèves de collège de découvrir un ou plusieurs métiers par une formation en alternance d'une année scolaire, tout en poursuivant l'acquisition du socle commun de connaissances et de compétences.



Les Diplômes



Les Aides

de l'Etat, du Conseil Régional de Picardie et du Conseil Général de l'Oise

POUR LES APPRENTIS

- > Premier équipement
- > Participation aux Frais de Transport et de Restauration
- > Aide au permis de conduire*
- > Prime d'apprentissage artisanal*

POUR LES EMPLOYEURS

- > Exonération des cotisations patronales et salariales
- > Indemnités compensatrices forfaitaires
- > Crédits d'impôts

Les partenaires de votre avenir :



Sous certaines conditions.